

# POLICE GÉNÉRALE.

## PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 18 n° 6

### SIGNELEMENT.

Le Seigneur Jean Alexandre  
nati f d . La Segalameri  
demeurant à  
allant à Madrid  
âgé de 18 ans, taille d'un mètre  
71 centimètres  
cheveux noirs front étroit  
sourcils id yeux gris  
nez moyen bouche moyen  
barbe noire menton rond  
visage ovale teint bruni

### SIGNES PARTICULIERS :

### PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Acciellac, le 1<sup>er</sup> avril 1870.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Département du Cantal

Registre

18

N° 6

SIGNEALMENT.

Le Seigneur Jean Alexandre  
nati g d e La Segalamere  
demeurant à Le Puy  
allant à Madrid

Maire de La Segalamere

À Monsieur  
Monsieur le Préfet du Cantal  
chevalier de la Légion d'honneur.



Signalement  
taille 1 mètre 70  
cheveux noirs  
peau ordinaire  
société — noirs  
nez — rouge  
bouche — rouge  
yeux — noirs  
menton — lard  
barbe — rousse  
visage — oval  
teint — brun  
figue particulière  
signature

Le maire de la commune de La Segalamere  
Canton de Saint-Eugène, signifie.

Sur la demande de M. Jean Alexandre Paix,  
cultivateur, demeurant au Puy, sur cette commune,  
âgé de six mois ans, et dont le signalement est ci-dessous,  
et le couronnement de Marguerite Moissac  
la veuve, veuve d'Antoine Paix, demeurant au même  
lieu du Puy,

Préf. Monsieur le Préfet de délivrer au dit  
M. Alexandre Paix un passeport pour se rendre à  
Madrid (Espagne) où il se propose exercer la profession  
de garçon boulanger, certifiant que le dit M. Paix  
est de bons vivres et mœurs et qu'il n'a subi aucune  
condamnation correctionnelle.

Fait à la mairie de La Segalamere le 6  
Avril 1880.

Le maire  
W. Vassat

Paix et Alexandre